



## Comité de Natation du Rhône – Métropole de LYON



*BULLETIN D'INFORMATION N°4*

**Du lundi 9 octobre 2023**

Le Comité Départemental du Rhône de Natation est une association Loi 1901, reconnu d'utilité publique. Enregistré sous le n° W 691055369 à la préfecture du Rhône, le 14 janvier 1964 - SIRET n° 42829122300017.

**Siège social :** Espace des sports Métropole de Lyon – 28 rue Julien – 69 003 Lyon

Tél. : 04 72 00 11 34 - Fax. : 04 72 00 11 34

☎ : 06 72 82 98 68 et 06 24 71 68 13

Courriel : [comiterhonenatation69@gmail.com](mailto:comiterhonenatation69@gmail.com)

Site : <http://abcnatation.com/natation/lyonnais/69/>

## **Conseil d'Administration Du 9 octobre 2023 à 20h30**

### **Présents :**

Fabien BOIRON-BOIREL, Catherine BURLOT, Florestan DESMARIS, Michèle DURIEU, Sandrine FAVROT, Jean-Luc GUEGAN, Cendrine HENRIOT-WAGNER, Marc PILON, Jean-Yves REINA, Jean-Michel RIEHL, Natacha TRAVERT, Maxime USCLAT, Dominique VIARD.

### **Assistent en visio :**

Eric BIDEAUX, Jade CADIERE, Jean-Marc HESSE, Lucille LEJCZYK, Marie SALA, Cécile VALENTIN

### **Excusés :**

Pierre-Alexandre ARNOUX, Sonia BERTHELET, Etienne FEUDO, Caroline LECOEUR, Valérie LETERME, Lucile TOUTANT-PICARD.

### **Minibus Région**

Maxime Usclat nous annonce l'attribution, ainsi qu'au club de Chassieu, d'un minibus de la Région. Il précise que nous sommes dans les derniers à obtenir un minibus.

En effet, la Région reste dans l'attente de la prochaine loi de finances. Ce sont des véhicules diesel et ils risquent d'être fortement impactés par un malus élevé. Il reste de nombreuses demandes en attente, que la région compte bien honorer, si l'exemption de malus pour les associations est reconduite.

Afin de gérer au mieux l'utilisation de ce véhicule livrable fin novembre, Maxime propose la création d'une « commission minibus ».

Elle devra établir un état des lieux en listant les clubs possédant déjà un minibus de la Région, un minibus leur appartenant en pleine propriété et les autres. Elle sera chargée de l'organisation des prêts, de l'établissement et la tenue d'un planning des prêts, de la mise au point d'une convention de prêt aux clubs (un modèle de convention type est envoyé par Jean-Michel Riehl à Maxime).

La question se pose sur les frais engendrés par l'utilisation du véhicule, etc...

Maxime Usclat, Marc Pilon et Eric Bideaux sont volontaires pour intégrer cette nouvelle commission.

### **Comptes et budget :**

Une réunion de 6 membres du bureau a eu lieu le 25 septembre.

Cette année, les comptes présentent un déficit de 10 126.22 euros

Les explications de ce résultat négatif seront données à l'Assemblée Générale.

Il est décidé de reconduire les budgets des disciplines à minima, de faire des « économies » sur les récompenses et de relancer le Crédit Mutuel pour le partenariat financier.

## **Préparation de l'AG :**

Cette année, ce sont les catégories Avenirs et Benjamins qui sont la priorité pour les récompenses (sauf catégories Maîtres et Officiels).

Chaque responsable de commission est invité à donner le nombre de récompensés dans sa discipline et les échanges s'enchainent.

Il a été décidé ce qui suit :

Water-polo = 3 U12 nés en 2011 (2 NVB et 1 Givors) et 1 U14 né en 2009 (NVB) pour leur sélection et leur position dans la liste des 30 meilleurs joueurs français)

Natation artistique = 5 récompenses en catégorie Avenirs pour leur participation aux Championnats de France Avenirs

Eau libre = la responsable de la commission communiquera le nombre des récompensés lors de l'Assemblée Générale.

Plongeon = 1 benjamin (2011) 1<sup>er</sup> au classement national sur l'année.

Maîtres : 2 clubs (1<sup>er</sup> club de France en natation course et 1<sup>er</sup> club de France en natation artistique)

Officiels = 4 officiels (eau libre, natation course, water polo et natation artistique)

Cécile Valentin se charge de l'envoi des convocations aux clubs et aux personnalités. Elle doit récupérer les comptes rendus des commissions, les comptes, les budgets prévisionnels, les tarifs, le nombre de voix de chaque club, la liste des éventuels candidats  
Michèle Durieu est chargée d'établir la liste nominative des récompensés.

## **Officiels**

Florestan Desmaris intervient afin de proposer une nouvelle règle concernant le nombre d'officiels sur les compétitions du Comité du Rhône.

Il explique la raison de sa demande vu le nombre bien souvent insuffisant de juges ou d'officiels B. Il expose des calculs qui se feront en fonction du nombre de nageurs et non plus du nombre d'engagements comme auparavant. Maxime exprime sa réticence quant aux chiffres annoncés par Florestan.

Il en ressort pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Jusqu'à 7 nageurs engagés : 1 officiel,

De 8 à 15 : 2 officiels dont 1 juge ou 1 B ou starter ou JA

De 16 à ... : 3 officiels dont 1 juge ou 1 B ou starter ou JA

Il est rappelé les compétitions natation course à venir pour l'établissement des jurys :

- 21 et 22 octobre – Meeting du Sprint Benjamins, Juniors et + à Saint Priest
- 12 novembre – Interclubs TC Départementaux à Villefranche sur Saône
- 25 et 26 novembre – Championnats Départementaux Hiver Benjamins à Bron
- 19 novembre – Championnats du Rhône Hiver Maîtres à Tarare
- 3 décembre – Interclubs Avenirs à Mornant
- 16 et 17 décembre – Championnats Départementaux TC à Venissieux

### **Intervention de Jean-Michel Riehl**

Il revient sur sa volonté de créer une commission « Parasport » au sein du comité.

Il a adressé un questionnaire à l'attention des clubs pour faire un état des lieux des pratiques et des besoins de chacun en matière d'accueil de public en situation de handicap. Peu de réponses lui sont parvenues, il propose de relancer chacun individuellement.

Fin de la réunion à 22h05.

**L'assemblée générale du Comité est fixée au jeudi 9 novembre 2023.**